

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 23 octobre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20 et 21 octobre 2014

2014 R. 236 Désignation d'une représentante de la Ville de Paris au sein de l'établissement public de la Maison des pratiques artistiques amateurs – auditorium St-Germain.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 7 octobre 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée pour représenter la Ville de Paris au sein de l'établissement public de la Maison des pratiques artistiques amateurs – auditorium St-Germain (Conseil d'administration) :

Mme Caroline MECARY, titulaire en remplacement de M. Etienne MERCIER, désigné les 19 et 20 mai 2014.